

A Valenciennes le 18 mai 2015

Massin François secrétaire du CHSCT
Au
Commandant ARICKX
Chef de Service des équipements professionnels

Commandant,

Je vous fais parvenir une liste de questions concernant la commission habillement qui se déroulera prochainement.

Effectivement après plusieurs remontées des pompiers et pats, suite à nos réunions et autres informations, je vous sollicite pour les inscrire à l'ordre du jour.

- Revoir les chaussants des AEL
- Orientation vers une paire de bmu style gortex textile beaucoup plus légère et confortable pour les missions de secours à personnes et opération diverses en remplacement des bmu actuelles beaucoup plus lourde et inconfortable qui ont déjà occasionné des problèmes articulaires chez de nombreux agents.
- Solution pour les problèmes récurrents de ressemelage, les agents se retrouvent avec des délais de plusieurs mois sans leur chaussant. Ils sont amenés à effectuer leur garde avec les bottes de feu.

Cette situation ne peut plus durer et reste inacceptable.

Que la dotation soit de 2 paires de chaussants, nous n'y voyons aucun inconvénient, par contre l'agent doit pouvoir récupérer ses Epi immédiatement afin de pouvoir travailler dans des conditions normales...

- Retirer de la masse les EPI : cagoule et chaussant
- Réglementation sur la visibilité des parkas SP
- Intégration à la prochaine masse de t-shirt et veste légère et confortable SP
- Changement de la chemise F1 vers une nouvelle chemise déjà utilisée au caisson pour une meilleure hygiène et optimisant les conditions de travail avec les tenues textiles feu
- changer la marque des lampes de casque qui sont dans la masse (ADALIT L10) ou en mettre 4 impersonnelles dans les engins à la place des portos encombrants.
- Entrevoir un moyen de nettoyage type blanchisserie hospitalière avec un suivi des effets et retour en cis au vu du nombre d'interventions insalubres.
- Revoir la qualité des effets pompiers au niveau des pantalons... (mal taillés, usure précoce...)
- Effectuer le remplacement des effets détériorés sur intervention sans être obligé de faire une avance sur masse.
- Formation et nombre de contrôleurs par cis.

Le CHSCT, via son nouveau règlement intérieur, prendra part à toutes les commissions habillement et donnera son avis sur chaque décision budget, commandes ...